



Réseau
français
Villes-Santé



Tribune

En contribution aux Assises de la santé scolaire

Le 13 mai 2025

À l'approche des Assises de la santé scolaire, prévues le 14 mai 2025 sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, **le Réseau français Villes-Santé**, avec **France urbaine** et le **Réseau français des villes éducatrices**, souhaitent porter la voix des villes, et en particulier celle des « Villes santé scolaire » qui n'ont pas été auditionnées dans le cadre de cette consultation et ce, malgré les nombreuses missions qu'elles assument auprès des élèves.

D'une part, le fait **que l'ensemble des villes aient à leur charge le fonctionnement et l'entretien des écoles publiques établies sur leur territoire** leur confère une compétence de gestion quotidienne, permettant d'agir sur la santé des enfants de multiples façons : qualité de la restauration scolaire, conception et entretien d'équipements sportifs dédiés, animation de temps éducatifs, sociaux et familiaux en sont quelques exemples, intégrant les politiques éducatives des territoires.

D'autre part, **10 villes¹ possèdent, via une délégation de compétences de l'État, un service municipal de santé scolaire**. Ces villes assurent les missions de promotion de la santé à l'école inscrites dans le code de l'éducation. Elles développent également d'autres actions répondant aux enjeux de leurs territoires et certaines portent aussi des missions déléguées par le Conseil Départemental dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile.

Par cette tribune, **nos Réseaux appellent conjointement à une action nationale ambitieuse pour renforcer cet investissement majeur pour l'avenir que représente le soutien apporté à la santé scolaire** ; notamment en :

- 1. Soutenant l'ensemble des services de santé scolaire afin de répondre aux multiples enjeux actuels** : santé mentale, harcèlement, violences, etc. **En particulier, octroyer une augmentation des postes** d'infirmiers, de médecins et de psychologues scolaires.

¹ Paris, Lyon, Antibes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nantes, Strasbourg, Vénissieux, Villeurbanne.

2. **Revalorisant le montant de la subvention accordée par l'État aux missions de santé scolaire des 10 villes délégataires**, *a minima* sur la base de ce que prend en charge l'Éducation nationale lorsqu'elle assure elle-même le service. En effet, et bien que ces villes présentent un taux d'encadrement des professionnels par élève ainsi qu'un taux de réalisation du bilan de 6 ans nettement supérieurs à ceux des services de l'Éducation nationale, une grande part de leur engagement reposent sur leurs seules ressources, dans un contexte budgétaire actuel très incertain pour les collectivités locales.
3. **Renforçant les moyens alloués à la protection de l'enfance** portée par les départements et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour un accompagnement coordonné et efficace à la hauteur des besoins.

Investir dans la santé scolaire, c'est agir sur un déterminant majeur de la santé des enfants et des générations futures.

Contacts :

- Réseau français Villes-Santé : communication@villes-sante.com – 07 60 70 86 51
- France urbaine : p.logette@franceurbaine.org – 07 56 82 02 21
- Réseau français des villes éducatrices : contact@rfve.fr – 06 69 96 53 12

Plus d'informations :

Le Réseau français Villes-Santé est un réseau national de 118 villes et intercommunalités œuvrant pour l'amélioration continue des politiques et actions en faveur d'une meilleure santé, accrédité par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1990. Le Réseau a pour objectif de faciliter les échanges de pratiques, d'expériences et de données entre élus et techniciens en charge de la santé, notamment par l'organisation de groupes de travail thématiques, d'une information mutuelle et d'une coopération entre les villes. Le Réseau porte également un plaidoyer sur la santé et le bien-être dans les villes et intercommunalités. [**villes-sante.com**](http://villes-sante.com)

France urbaine est l'association nationale de référence des grandes villes, métropoles, communautés et agglomérations urbaines. Elle incarne la diversité urbaine et promeut l'Alliance des territoires. [**franceurbaine.org**](http://franceurbaine.org)

Le Réseau français des villes éducatrices est une association de loi 1901 regroupant 120 villes et collectivités françaises de toutes tailles, rurales comme urbaines et ayant en commun de considérer l'éducation comme une politique prioritaire sur leur territoire. Espace d'échange d'expérience entre élues et élus en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse, le Réseau permet aussi de porter un plaidoyer pour une éducation inclusive et émancipatrice, qui englobe tous les acteurs des territoires et n'oublie aucun enfant. [**rfve.fr**](http://rfve.fr)